

Compte-rendu de la 3e réunion GAP Energie le 30/04/2015 à 18h chez Anne-Laure, quartier du Pêcher

Présents : Martial Suteau, Georges Roussel, Julie Delforge, Maxime Huyghe, Anne-Laure Mangou, Hans Van Knooten, Joachim Hirschler, Adrien Jacob (nv membre du GAP) ainsi que cinq personnes présentes des médias

Excusé/es : Maire-Alice Rosique (elle souhaite quitter le GAP), Michèle Clouet, Natasha Krenbo, Alain Lescroat, Frank Hatier, Alixe Poncelin, Gilles Bernard

Tour de table :

Martial : Helio France doit confirmer la date du 16 octobre + puissances elec à vérifier pour maison individuelle

Georges : Dr Watt, il verra pour la série de 2 soirée en 2e quinzaine de novembre, pour invitation en mois de sep

Julie, Hans, Maxime : Grande feuille d'idées type mind-mapping présentées par Julie, grand BRAVO, ils vont le distribuer par mail à tout le monde de notre GAP.

1. piste à poursuivre : Production eau potable à Saillans, Joachim verra avec Gatou pour visite sur place (date prévue le 28 mai à 18h).

Discussion avec Gatou juste après le GAP montre la difficulté d'y réaliser une visite publique. Donc à revoir, je reviens vers vous prochainement sur ce point.

Travail sur l'électricité verte : Discussion autour de la table, avec aussi contribution de Georges et Joachim

En résumé : Depuis 2007 chaque consommateur d'électricité en France a le droit de choisir librement son fournisseur d'électricité, cependant quelle que soit le fournisseur retenu, l'accès au réseau de distribution (ERDF) ne change pas. Excellent lieu de documentation pour ces questions : www.cre.fr, site du régulateur d'énergie en France ; aussi www.energie-info.fr avec son comparateur des différentes offres existantes sur le marché français actuel.

Discussion sur le mécanisme du fonds CSPE (contribution sociale pour la production d'électricité), finançant le surcoût de la garantie d'achat pour la production d'électricité renouvelable, étant alimenté par une charge payée par chaque consommateur d'électricité (dont nous).

Demande à chacun/e pour le prochain GAP : Faire tourner le comparateur des offres sur www.energie-info.fr, avec ses propres valeurs de consommation et de son contrat actuel. Ceci nous montrera les écarts de prix pour les offres les moins chères et les offres d'électricité verte. Joachim fera ceci pour les principaux contrats d'électricité de la commune.

Les autres dates prévue pour GAP Energie convenue : Jeudi 4 juin 18h à la mairie.

Joachim Hirschler
élu référent énergie - mobilité